

En Aveyron, lancement du plus grand projet
citoyen d'autoconsommation collective de France

La Rouquette, 13 décembre 2024

Constitué d'EnerCOA, Ouest Aveyron Communauté, la commune de La Rouquette, Énergie Partagée et MECOJIT, un groupement porté majoritairement par des acteurs publics et citoyens construit à La Rouquette (Aveyron) des ombrières photovoltaïques en autoconsommation collective. Leur production électrique sera intégralement consommée par des entreprises locales.



© Ombrières de La Glèbe

En février 2023, la Communauté de Communes Ouest Aveyron (OAC) lançait un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la mise en place d'un projet d'autoconsommation collective sur son territoire. Cet appel reflétait une volonté forte : offrir une solution énergétique durable et innovante, au bénéfice des citoyens, des entreprises et des partenaires locaux.

Sous l'impulsion de cet AMI, et grâce à la mobilisation de plusieurs acteurs locaux, un projet d'envergure nationale voit dès à présent le jour dans la ZAE de La Glèbe à La Rouquette. Ce projet de **2,3 MWc d'ombrières solaires** couvrant 16 000 m² de parking, est d'ores et déjà dans sa phase de construction. Une production d'électricité estimée à **2,7 GWh/an** permettra d'alimenter entreprises et collectivités dans une démarche pionnière d'énergie citoyenne. **La mise en service est attendue pour l'été 2025.**

Un projet porté par une initiative collective forte

Ce projet, **parmi les plus ambitieux de ce type en France** est le fruit d'une collaboration exemplaire. La Communauté de Communes Ouest Aveyron, initiatrice de cette dynamique, s'est associée à des partenaires engagés pour former la SAS Ombrières de La Glèbe : EnerCOA, la commune de La Rouquette, MECOJIT, et Énergie Partagée, tout en s'appuyant sur l'expertise d'Enercoop Midi-Pyrénées en matière d'autoconsommation collective, et sur la confiance de leur partenaire bancaire le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées. Ce groupement a en effet été désigné lauréat de l'AMI grâce à un atout majeur : **un partenariat historique et une parfaite synergie entre les acteurs.**

La longue expérience de collaboration entre ces partenaires permet de conjuguer leurs savoir-faire respectifs pour proposer une solution innovante et adaptée aux besoins du territoire. C'est cette complémentarité unique et cet engagement partagé qui ont convaincu les décideurs et permis de concrétiser ce projet d'envergure. Ensemble, ils incarnent une vision collective d'une production énergétique citoyenne, où l'électricité sera produite par et pour le territoire.



© Ombrières de La Glèbe

La reconnaissance du Label Énergie Partagée pour une démarche citoyenne exemplaire

Ce projet a obtenu le Label Énergie Partagée en raison de son approche exemplaire. Soutenu par l'ADEME, il s'agit du seul label-qualité dans le secteur des énergies renouvelables. Il distingue les démarches de développement d'énergie renouvelable particulièrement vertueuses pour leur territoire.

98 % de l'énergie produite sera consommée sur le territoire, selon un modèle d'autoconsommation collective, où producteurs et consommateurs coopèrent activement, le surplus étant vendu à ENERCOOP.

Les entreprises locales, Lisi Aerospace, Azam Découpe, Nutriservice, Castes Industrie, LEs Abattoirs de Villefranche de Rouergue ne sont pas seulement des consommatrices d'électricité

; elles sont **actrices engagées** dans cette dynamique, illustrant la volonté commune de bâtir un avenir énergétique plus durable.

Un modèle énergétique stable et pérenne grâce à l'autoconsommation collective

L'autoconsommation collective repose sur un dispositif innovant qui permet de **flécher la production électrique vers les consommateurs locaux en temps réel**. Ce modèle redistribue l'électricité photovoltaïque produite entre plusieurs consommateurs situés dans un diamètre de 10 kilomètres.

Ce projet, fondé sur une approche en **circuit court**, garantit la proximité entre les producteurs et les consommateurs, limitant ainsi les pertes liées au transport de l'électricité. **En créant une véritable communauté énergétique locale**, il rassemble les acteurs du territoire autour d'un objectif commun : se diriger vers l'autonomie énergétique.

Les entreprises locales bénéficieront ainsi d'un tarif de vente du MWh solaire juste, équitable et parfaitement lisible : en effet, ils connaissent le prix de l'électricité qu'ils devront payer tout au long de la durée de leur contrat (3, 6 ou 10 ans suivant leur choix), se portant ainsi bien à l'abri des fluctuations des prix du marché.

En rassemblant les acteurs locaux et en favorisant l'indépendance énergétique, ce modèle innovant illustre parfaitement la capacité des territoires à s'organiser pour répondre aux défis actuels de la transition énergétique.

Une innovation au service de l'économie locale : YSIPARK

Pour répondre aux besoins de ce projet, MECOJIT a opté pour la solution innovante **YSIPARK**, développée par Occipark, une entreprise locale basée à Capdenac (12) et spécialisée dans les solutions **d'ombrières en béton autolestées**. Les pieds des structures sont fabriqués à Mayran par AB Béton (12), renforçant ainsi les retombées économiques locales tout en réduisant l'empreinte carbone grâce à une logistique optimisée.



© Ombrières de La Glèbe

YSIPARK, conçu pour valoriser les parkings et respecter la réglementation en matière de stationnement, présente des avantages techniques et environnementaux majeurs :

- **Montage rapide** et faible perturbation des infrastructures existantes.
- **Réduction de 50 % de l'empreinte carbone** par rapport aux structures traditionnelles en acier.
- **Adaptabilité maximale** grâce à des pieds modulaires permettant d'ajuster la hauteur selon les besoins.
- **Options intégrées** comme l'éclairage, les bornes de recharge pour véhicules électriques et la récupération d'eau.

Calendrier de réalisation

Le projet collectif a officiellement démarré en octobre 2024.

12 novembre 2024 : début de la pose des ombrières solaires, avec une première phase de 400 kWc (1900 m² de couverture solaire) : l'ensemble des structures porteuses béton ont été mises en place en une semaine. Fin de réalisation de l'installation solaire complète (avec libération du parking) : fin décembre 2024

Décembre 2024 : lancement des travaux sur les deux autres parkings.

Juin 2025 : finalisation du projet complet et mise en service.

À PROPOS



En 2024, en quelques chiffres

Avec plus de 1500 projets à son actif, 190 MWc au compteur, MECOJIT rayonne sur tout le Grand Sud, compte plus de 40 salariés et atteint un chiffre de plus de 35 millions d'€ en 2024.

L'innovation, la source de notre croissance

Depuis près de 20 ans, **MECOJIT**, basée à Capdenac-Gare, s'impose comme un acteur clé de la transition énergétique, alliant innovation, expertise et engagement local. Spécialisée dans les solutions photovoltaïques et les structures d'ombrières solaires destinées aux professionnels, l'entreprise se distingue par sa capacité à proposer des projets sur mesure, adaptés aux besoins des territoires et des acteurs locaux.

Entreprise résolument tournée vers l'avenir, MECOJIT se caractérise par :

- **Son esprit d'innovation** : en proposant des solutions techniques performantes et respectueuses de l'environnement, comme les concepts inédits d'ombrières solaires auto-lestées en béton sans fondation, des modèles conçus pour répondre aux défis énergétiques actuels.
- **Son engagement local** : en collaborant étroitement avec des partenaires locaux et en valorisant les compétences du territoire pour chaque projet.
- **Son dynamisme** : une équipe passionnée et réactive, prête à relever les défis de la transition énergétique avec des solutions concrètes et durables.
- **Sa vision collective** : en plaçant les citoyens, les collectivités et les entreprises au cœur de chaque projet, MECOJIT contribue activement au développement d'une énergie locale et partagée.

Forte de son expérience et de son savoir-faire, MECOJIT continue d'accompagner ses clients dans la réalisation de projets ambitieux et vertueux, faisant de chaque défi une opportunité de progrès pour les générations futures.

Plus d'information : www.mecojit.com

À PROPOS



Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées.

Énergie Partagée a créé et attribue le Label Énergie Partagée. **Soutenu par l'Ademe, le Label Énergie Partagée est le seul label-qualité dans le secteur des énergies renouvelables.** Il évalue la démarche citoyenne des projets candidats sur **15 critères détaillés** répartis sur 5 axes essentiels : intérêt territorial, dynamique locale, finance éthique et citoyenne, gouvernance partagée, et écologie. (en savoir plus sur le label : <https://energie-partagee.org/label>)

Reconnu Entreprise solidaire d'utilité sociale et labellisé Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de **plus de 7600 actionnaires citoyens**. Depuis sa création en 2010, **Énergie Partagée a engagé 48 millions d'euros dans plus de 150 projets**, pour partie en développement ou en chantier.

Plus d'info : www.energie-partagee.org

À PROPOS

Ouest Aveyron communauté est une communauté de communes composée de 29 communes et 28 000 habitants, située au carrefour de l'Aveyron et du Lot. Engagée dans une véritable démarche de transition territoriale et de responsabilité sociétale, la communauté de communes construit sa dynamique autour de deux axes : **l'attractivité du territoire et la transition écologique.**



Dans le cadre de son PCAET, OAC vise à devenir un “Territoire à Energie Positive” à l’horizon 2050.

Plus d’info : www.ouestaveyron.fr

À PROPOS



EnerCOA a son siège à Villefranche de Rouergue, au plus près du site de la SAS Ombrières De La Glèbe. Elle est à la fois SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif et SAS, Société par Actions Simplifiée à capital variable.

La coopérative, entreprise locale, a vu le jour le 15 novembre 2019.

- Elle développe les énergies renouvelables sur le territoire du PETR Centre Ouest Aveyron : neuf centrales photovoltaïques de 36 à 100 kWc sont déjà en fonctionnement, et une cinquantaine d'installations sur maison individuelle de 3 à 9 kWc sont en service ou en cours d'installation. En outre EnerCOA participe au Parc photovoltaïque de la commune de Laramière (46) implanté sur une ancienne décharge.
- Elle agit également de manière active dans le domaine des réductions de consommation d'énergie
- Elle réunit plus de 400 sociétaires, citoyens, collectivités, entreprises et associations. Son capital social en constante évolution, est passé de 8 400 € à l'origine à près de 265 000 € à présent.
- Une vingtaine de bénévoles et deux salariés l'animent et contribuent à son développement.

EnerCOA recherche l'implication de tous, citoyens, entreprises, associations, collectivités, et contribue au développement économique local en réalisant des projets rentables, tout en créant du lien social fondé sur une entreprise solidaire au fonctionnement démocratique et à la lucrativité limitée

Plus d'info : www.enercoa.fr

